NOUVEAU

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

IMMATRICULATION DES VÉHICULES

(Cartes grises)

Fini l'attente au guichet !

A compter du lundi

12 octobre 2015

le service vous accueille

uniquement sur rendez-vous

TSVP

Dès le 28 septembre 2015

prenez rendez-vous sur

www.ain.gouv.fr

Prendre un rendez-vous

Autres possibilités

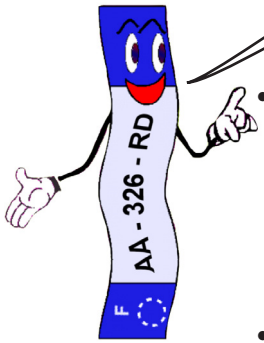

- **Par courrier**
  Préfecture de l'Ain
  Bureau de la circulation
  45 Avenue Alsace Lorraine
  CS 80400, 01012 Bourg-en-Bresse Cédex.
- **Dépôt-Express en préfecture**
  En libre service, du lundi au vendredi
  (aux horaires d'accueil du public 8h30 à 12h30).

Imprimerie Préfecture de l'Ain